

# **Procès-verbal de l'Assemblée générale : 2 juillet 1944 à Vevey**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1944)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

stützung. Hügin bewürftwortet die Wahl des bisherigen Vize-Präsidenten Eugène Martin, sowohl als ausgezeichneter Maler wie auch als sehr verdienter Kollege.

Paul Baud, Genf, teilt mit, die Sektion Genf habe einstimmig auf Anfrage ihres Vorstandes beschlossen, die Kandidatur Martins zu unterstützen.

Die Delegiertenversammlung schlägt einstimmig Eugène Martin als Zentralpräsident vor.

Leon Berger und A. Steuer werden wieder als **Rechnungsrevisoren** gewählt. Ersatzmänner Henry Wanner, Sektion Paris, und Dr. jur. G. A. Bohny, Passivmitglied, Basel.

Des **Jahresbeitrag** bleibt weiter auf Fr. 10.— angesetzt.

Das **Budget** wird nach Ausführungen des Zentralkassiers genehmigt.

Nach langer Diskussion an der sich die Vertreter der meisten Sektionen beteiligen, wurde der **Antrag des Zentralvorstandes** (Errichtung einer Dreierkommission für eine Statutenänderung) mit 22 Stimmen gegen einen Abänderungsantrag der Sektion Basel, 11 Stimmen, genehmigt.

Diese Kommission wird also durch den Zentralvorstand gewählt werden. Ein Brief der Sektion Genf vom 21. Juni über die Zusammensetzung dieser Kommission wurde verlesen.

Beide **Anträge der Sektion Luzern**, über die M. von Moos einige Aufklärungen zu geben suchte, wurden einstimmig zurückgewiesen.

**Mitteilungen des Zentralvorstandes.** Ein Brief Bundesrat Etters vom 26. Jan. 44 betreffend den Entwurf des von Hügin ausgearbeiteten **Arbeitsbeschaffungsprogramms** wird verlesen.

Hügin teilt mit, dass Nationalrat Stirnemann, Zürich, am 7. Juni 1944 ein Postulat betrifft Gründung einer **Schweizerischen Kunstakademie** im Nationalrat eingereicht hat. Die Delegiertenversammlung erklärt sich damit einverstanden, dass die Generalversammlung dieses Postulat begrüßt durch eine Mitteilung an die Presse.

Das **Museum Allerheiligen Schaffhausen** verdankt den Brief des Zentralvorstandes vom 25. Mai, in welchem ihm als Sympathiebezeugung anlässlich der Zerstörungen durch die Bombardierung vom 1. April, ein Kunsterwerk eines von ihm selbst zu bestimmenden Mitgliedes der G.S.M.B.u.A. anerboten wurde. Die Wahl fiel auf den in Bern wohnenden Schaffhauser Viktor Surbek, der im dortigen Museum noch nicht vertreten ist. Natürlich wird die Gesellschaft den betreffenden Maler entsprechend entschädigen.

32 **Kandidaten** wurden durch die Sektionen vorgeschlagen, 30 werden von der Delegiertenversammlung zur Aufnahme durch die Generalversammlung empfohlen. Auf Erklärung der Sektion Basel beantragt die Delegiertenversammlung einstimmig die Ablehnung des Kandidaten Schlemmer, Bildhauer, Luzern. Für den Kandidaten Monetti, Tessin, wird ebenfalls einstimmig Zurückweisung empfohlen.

Fueter, Bern, schlägt als Ort der nächsten Generalversammlung Langnau im Emmenthal vor. Die Versammlung begrüßt diesen Vorschlag.

Guggenbühl, Zürich, dankt Hügin im Namen der Delegiertenversammlung für seine enormen Verdienste und bezeugt ihre tiefe Dankbarkeit.

Eugène Martin, Genf, schlägt die Ernennung Hügins zum Ehrenmitgliede vor unter allgemeinem Beifall.

Die Sitzung wird um 16 Uhr 45 aufgehoben.

Der Protokollführer: W. GUGGENBÜHL.

## Procès-verbal de l'assemblée générale

2 juillet 1944 à VEVEY.

Présidence: Karl Hugin, président central.

La liste de présence porte 91 noms, ceux de 82 actifs, de 6 passifs, de 2 journalistes et du secrétaire.

Le président ouvre la séance à 11 h. 20, salue l'assistance et recommande d'être objectif dans la discussion. Il cite les noms des 12 membres décédés depuis la dernière assemblée générale (voir procès-verbal de l'assemblée des délégués). L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués, tenue la veille, est lu, en allemand par W. Guggenbühl, en français par Gustave François. Le président remercie les deux rapporteurs qu'il qualifie de « héros du jour ». (Il aurait aussi bien pu dire « de la nuit » car ils durent, de minuit à 2 heures, travailler activement alors que les autres collègues s'adonnaient aux joies de la danse et de la soirée récréative).

Les **scrutateurs** désignés la veille, Remo Rossi et Otto Muller, sont confirmés dans leurs fonctions pour la séance de ce jour.

Le secrétaire général lit, en français, son **rappor annuel**, qui sera du reste publié dans les 2 langues dans l'**« Art suisse »**.

Les **comptes** sont présentés par le caissier central Theo Glinz.

Suivant le **rappor des vérificateurs de comptes**, lu par L. Berger, les comptes sont adoptés avec remerciements aux deux caisiers, l'ancien, F. Giauque, et le nouveau, Theo Glinz.

Quant au déficit de l'exercice, provenant pour une grande part de la XIXe exposition, le président fait remarquer qu'en regard du réel succès de celle-ci, il valait la peine de faire un sacrifice.

**Election d'un membre du comité central.** Le président donne connaissance du passage y relatif des statuts suivant lesquels en cas de vacance, à la suite de démission, le membre manquant est remplacé à la prochaine assemblée générale sur proposition de l'assemblée des délégués. Le cas prévu se présente par suite de sa démission à lui, Hugin. Ainsi qu'il ressort du procès-verbal de l'assemblée des délégués, celle-ci, sur proposition de la section de Zurich, propose Ernest Kempfer, vice-président de cette section. Cette proposition est ratifiée par l'A. G. et Kempfer élu au c. c.

**Election du président central.** Le c. c. a proposé Eugène Martin. Ce choix a été approuvé par les délégués et Martin est, par acclamation, élu à la présidence.

Pour les deux élections l'assemblée générale avait préalablement décidé de voter à mains levées au lieu de procéder au scrutin secret.

L'assemblée ratifie le choix des **vérificateurs de comptes**, vote le maintien de la **cotisation** à fr. 10.— et adopte le **budget**.

La **proposition du c. c.** (constitution d'une commission spéciale pour l'étude d'une révision des statuts) est adoptée. Le c. c. désignera les membres de cette commission.

Après que le délégué de la section de Lucerne, von Moos, eût déclaré que la situation est éclaircie par le vote de l'assemblée des délégués, aucune discussion n'intervient au sujet des deux **propositions de la section de Lucerne**, qui sont rejetées par l'A. G.

Sous **communications du c. c.** il est donné connaissance de la réponse du conseiller fédéral Etter au projet de **programme de création d'occasions de travail**, soumis par la société.

Ainsi que la presse l'a publié, un postulat a été déposé le 7 juin au conseil national par M. Stirnemann, Zurich, visant à la création d'une **académie suisse des beaux-arts**.

Le président est d'avis — et l'assemblée des délégués a déclaré partager ce point de vue — que nous devons prendre position. L'A. G. unanime accepte la proposition du président, que la société prenne acte avec satisfaction de ce postulat par un communiqué à la presse. Ce communiqué, contenant quelques indications sur les délibérations de l'A. G., est lu, adopté et remis à l'agence télégraphique suisse.

Il est donné connaissance de la réponse de la ville de Schaffhouse à notre offre de remise au Musée Allerheiligen, en témoignage de sympathie pour la destruction de précieuses œuvres d'art lors du bombardement de 1er avril, d'une œuvre d'un membre de notre société, désigné par le musée. Celui-ci porte son choix sur Victor Surbek, artiste schaffhousois habitant Berne, qui sera prié de soumettre des toiles au c. c.

Des 32 candidats présentés par les sections, 30 ont été proposés par l'assemblée des délégués à l'admission par l'A. G. Le rejet de deux candidatures, celles de M. Schlemmer, sculpteur, section de Lucerne, et de Libero Monetti, commerçant et peintre à Lugano, a été proposé par l'assemblée des délégués unanime; c'est aussi la décision de l'A. G. Après que des renseignements plus précis eussent été demandés sur le candidat de la section de St. Gall, Eug. Tachezy, peintre à Teufen, une seule voix est pour son admission, tandis que 26 y sont opposées, cela du reste non pas parce qu'il exerce aussi la profession de technicien dentaire, mais pour d'autres considérations. Sont donc admis par l'A. G. 29 candidats.

Sur la proposition d'Eugène Martin, l'A. G. nomme par acclamations Karl Hugin membre d'honneur, en reconnaissance des grandes services rendus par lui à titre de président central. Le diplôme de membre d'honneur lui est remis. Très ému, Hugin ne prononce que deux mots: Merci cordialement!

Eugène Martin s'adresse à ses collègues, les remerciant pour sa nomination à la présidence et les assure de son entier dévouement à la société.

Blailé, ancien président central et ancien membre du c. c. adresse quelques paroles de reconnaissance à Hugin et à l'ancien c. c. Il dit sa joie de l'élection de Martin, en qui il met toute sa confiance.

Séance levée à 13 h. 10.

Le secrétaire général.